



Collectif pour la Recherche
Transdisciplinaire sur les
Interfaces Cerveau-Ordinateur

www.cortico.fr
Association Loi 1901, décl. en Préfecture du
Nord le 07/04/2017
Identification WALDEC W595029229, parue
au JO du 15/04/2017

Rapport moral de CORTICO pour 2023

Avant-propos

La septième assemblée générale, qui réunira les membres de l'association lors des journées de l'association organisée à Nancy les 22 et 23 mai 2024, sera l'occasion de présenter le bilan de l'activité de 2023 ainsi que le bilan financier. Ce rapport, volontairement court, sera complété d'une présentation des faits marquants lors de l'assemblée générale. Vous pourrez poser les questions aux membres du bureau avant de voter la validation des deux rapports qui vous seront présentés.

Ce bilan moral sera le premier que je présente comme président de l'association, au côté de Raphaëlle Roy, vice-présidente. La continuité des actions est assurée avec la présence de François Cabestaing, président de l'association pour les 6 premières années, qui œuvre maintenant comme trésorier.

1 Activités menées en 2023

Les statuts de l'association CORTICO visent à faciliter l'échange et la diffusion des informations scientifiques concernant les ICO, susciter et encourager la recherche et la formation dans ce domaine. L'association a continué de travailler sur ces missions en organisant et en représentant les activités de recherche et de formation auprès des instances nationales et internationales.

1.1 Journées CORTICO 2023

En reprenant le rythme post-pandémie, nous avons organisé les journées annuelles à Paris, au sein de l'Institut du Cerveau dans l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Ces journées sont revenues au format de 2 jours après les journées d'Autrans, comme demandé par le bureau, avec un format qui reprend celui des éditions précédentes : une première journée dédiée aux jeunes scientifiques et une seconde journée plus internationale se terminant avec l'assemblée générale. Environ 100 personnes étaient présentes sur l'une, l'autre ou les deux journées, complétés par 7 orateurs et oratrices invitées.

La première journée, destinée aux jeunes scientifiques, était organisée autour de 3 cours : un cours d'éthique par Laure Tabouy, un cours sur la médiatisation et le networking par Isabelle Hoxha et un cours sur la science reproductible par Raphaëlle Bertrand-Lalo. En plus de ces cours, 8 étudiantes et étudiants ont présenté leurs travaux en session plénière, et 32 ont présenté leurs travaux sous forme de posters durant 2 sessions. Les personnes présentant un poster disposaient d'un créneau de présentation bref en session plénière (*booster*) pour inciter à venir voir leurs travaux. Lors du déjeuner, une visite de la plateforme expérimentale du CENIR à l'Institut du Cerveau était proposée par Nathalie Georges et Laurent Hugueville. Durant les pauses, les participantes et participants pouvaient également discuter sur les stands de 3 sponsors présents pendant les journées.

Un repas convivial était proposé dans un restaurant proche et a regroupé la quasi-totalité des participantes et participants aux journées. Pour les étudiantes et étudiants qui en avaient fait la demande, un hébergement défrayé par l'association dans une auberge de jeunesse en proche banlieue était proposé. Cette solution d'hébergement a accueilli 18 étudiantes et étudiants. Ces initiatives en dehors des temps scientifiques ont prouvé par le passé leur importance pour fédérer une communauté et pour favoriser des échanges sur le long terme. Les retours pour cette édition s'inscrivent dans cette lignée.

La seconde journée était l'occasion d'écouter deux présentations invitées plénières de niveau international : une présentation par Donatella Mattia et une présentation par Mario Chavez. En plus des stands des sponsors et de la visite du CENIR, deux présentations ont été proposées avant l'assemblée générale. Une courte présentation de CuttingEEG par Maximilien Chaumon, qui est venu présenter les buts de cette association et les possibilités de collaboration, et une présentation de VIA INNO sur le benchmarking des BCI. L'assemblée générale a clôturé cette journée, avec une présentation des faits marquants dans la communauté française par Camille Jeunet.

1.2 Charte française de développement responsable des neurotechnologies

Le 20 mars la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation a organisé, à l'Institut de Physique du Globe, un workshop consacré à la Charte française de développement responsable des neurotechnologies. Cet événement fait suite au premier workshop qui s'est tenu en novembre 2022. Il avait pour objectifs de réunir la communauté des neurosciences et des neurotechnologies autour de valeurs communes de développement responsable.

Pascal Maigné, du service Stratégie de la Recherche et de l'Innovation du Ministère de l'Ensei-

gnement Supérieur et de la Recherche, a contacté le bureau de CORTICO pour participer et intervenir lors de ce workshop. L'objectif était de dresser un état des lieux technologiques, éthiques et normatifs et d'envisager les éventuelles conséquences pour la charte française. Il était également question des actions entreprises au niveau européen pour explorer la possibilité de co-construire une charte européenne. Raphaëlle Roy a présenté un état des lieux en son titre de vice-présidente de CORTICO, avant que les discussions ne démarrent. Plusieurs membres de l'association étaient présents et ont participé aux débats.

2 Vie administrative de l'association

L'Assemblée Générale (AG) du 10 mai 2023 a été un moment d'échange et de discussion avec les membres de l'association. Une question a suscité de long échange, sur la langue à utiliser pendant les journées, pour les présentations étudiantes et invités. Le bilan financier des journées 2022 a été présenté par Blaise Yvert et a été approuvé à l'unanimité des votants moins une abstention.

CORTICO est une association loi 1901, qui est gérée par un Conseil d'Administration (CA). Les statuts définissent la constitution de ce CA, qui doit être composé de 9 à 12 membres actifs qui sont élus par une AG. Le CA élit ensuite un bureau constitué a minima d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire général. Le président est élu pour trois ans, son mandat n'est renouvelable qu'une seule fois. Le trésorier et le secrétaire général sont également élus pour trois ans, leur mandat pouvant être reconduit de façon explicite par le CA.

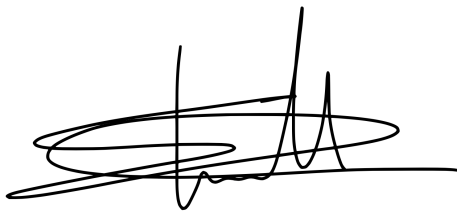
Lors de l'AG du 10 mai, le rappel du bureau sortant a été fait avec François Cabestaing (président), Sylvain Chevallier (vice-président), Blaise Yvert (trésorier), Marie-Constance Corsi (secrétaire générale), Sébastien Rimbart et Hakim Si-Mohammed (secrétaire adjoint). Il a également été présenté la structuration en pôle pour gérer les différents aspects de l'association : événementiel, réseaux sociaux, site web, relations internationales, newsletter, médias, Q&R, éthique. Lors de cette assemblée générale, 4 membres du CA étaient déclarés sortants : François Cabestaing, Camille Jeunet-Kelway; Jérémie Mattout et Perrine Seguin. Cinq personnes se sont proposés pour être élus au CA : Léa Pilette, Luc Estebanez, Fabien Wagner, Guillaume Charvet et Théodore Papadopoulo. Le vote a été organisé en ligne après le CA, car seules 4 places étaient disponibles. Léa Pilette, Luc Estebanez, Fabien Wagner, Guillaume Charvet ont été élus au CA.

Lors de la réunion du CA qui a suivi, le nouveau bureau a été élu : Sylvain Chevallier (président), Raphaëlle Roy (vice-présidente), François Cabestaing (trésorier), Hakim Si-Mohammed (secrétaire général), Sébastien Rimbart et Léa Pilette (secrétaire générale adjointe). Il est à noter que les fonctions du bureau peuvent être assurées par des membres actifs de CORTICO qui ne font pas partie du CA. Ils participent dans ce cas aux réunions du CA mais n'ont pas de voix délibérative. C'est donc le cas pour François Cabestaing, qui assure les fonctions de trésorier, sans être élu au CA.


3 Conclusion

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport, vous considérerez favorablement les actions entreprises par les membres du bureau de CORTICO et de son conseil d'administration, pour développer l'association et promouvoir ces actions. Comme président et vice-présidente de l'association, nous vous encourageons à vous impliquer dans le développement des actions de CORTICO que ce soit au sein des différents pôles ou comme futur.e membre du CA. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Fait à Sceaux, le 18 mai 2024



Sylvain CHEVALLIER
Président de CORTICO



Raphaëlle ROY
Vice-présidente de CORTICO